



Le bénévolat: épine dorsale de notre système.



par Hubert Tassin – Président des P.P.

Beaucoup de Sociétés régionales procèdent actuellement au renouvellement de leurs instances: Président, Conseil d'Administration, Commissaires.

C'est l'occasion de rappeler l'importance du bénévolat et de souligner à quel point, sans ces milliers de bonnes volontés, au niveau local, au niveau régional, au niveau national, il n'y aurait aujourd'hui plus de courses dans notre pays. En tout cas, plus les mêmes.

Certains auront l'impression que c'est une évidence. Pourtant, combien de fois ai-je lu sous la plume de dirigeants de syndicats qu'il fallait «professionnaliser» le système, que les dirigeants bénévoles étaient d'un autre temps, qu'ils favorisaient l'amateurisme, l'assimilant abusivement à de l'incompétence. Autant de procès d'intention et de méconnaissance des fondamentaux de notre système, contre laquelle que je veux continuer à mettre en garde.

Notre système gagnant est associatif, coopératif et mutuel.

Notre système est donc fondé sur le principe associatif. Il permet ainsi un recyclage des recettes directement au profit des acteurs des courses,

Vendredi 6 juin 2014 – N° 33

membres de l'association sans passer par la poche d'actionnaires. Le modèle associatif emporte avec lui, dans sa philosophie mais aussi légalement, une direction bénévole et désintéressée. Et il faut s'en réjouir.

Pour des raisons économiques d'abord. Parce qu'à l'évidence l'écrasante majorité des sociétés de courses ne pourrait pas envisager de rémunérer normalement un Président, une équipe de commissaires en plus de ses salariés opérationnels. Et si cela paraît évident pour les petites sociétés rurales, c'est aussi vrai dans les grandes sociétés comme à Paris, car, compte tenu du nombre de réunions et du nombre de bénévoles, l'ardoise serait malgré tout très élevée.

La rémunération est un gage de soumission mais pas une garantie de compétence.

Les détracteurs de ce fonctionnement imaginent que le recours à des professionnels serait forcément meilleur, plus efficace. Au nom de quoi? Pourquoi un chèque en fin de mois serait-il une garantie d'une meilleure efficacité? Surtout que dans de nombreux cas, on recruterait ces professionnels parmi ceux qui disposent de l'expérience de la fonction, transformant simplement des bénévoles en collaborateurs rémunérés, sans que leur compétence s'en trouve pour autant renforcée. On observera d'ailleurs que ce sont les décisions déléguées par les sociétés de courses à des collaborateurs salariés (handicapeurs, juges au départ et à l'arrivée, juges aux allures, ...) qui sont les plus contestées.

Pour autant, il ne faut jamais se satisfaire d'un système et toujours rechercher des améliorations. Les erreurs, les dysfonctionnements existent dans les courses comme ailleurs et il faut tirer les leçons, pour toujours essayer de se rapprocher du «zéro défaut».



J'aimais bien la formule souvent affirmée par Jean Luc Lagardère selon laquelle les bénévoles pouvaient – et devaient – parfaitement exercer leurs missions avec professionnalisme.

Deux voies doivent être poursuivies pour aller dans ce sens : la formation et l'encadrement.

La formation permet d'inculquer aux bénévoles les notions indispensables pour l'exercice de leurs missions. Ainsi les Commissaires doivent connaître le Code des Courses et la Jurisprudence qui y est attachée. Dans le cas d'espèce la formation, basée sur des stages, est sanctionnée par un examen. Et des réunions régionales de formation continue sont mises en place.

L'encadrement permet de proposer aux bénévoles de s'appuyer sur des techniciens pour les assister et les conseiller. C'est le rôle des secrétaires des Commissaires, c'est aussi le rôle des collaborateurs de la Fédération Nationale toujours prêts à aider un Président de Société à la recherche d'un conseil pratique.

Le bénévolat présente un avantage non quantifiable. La motivation des Présidents, des administrateurs, des commissaires de nos sociétés de courses est fondée sur un moteur bien plus puissant, bien plus performant qu'une rémunération: la passion. C'est celle qui anime tant d'acteurs de l'Institution, qui garantit la recherche de l'intérêt général. C'est cette passion qui, seule, peut assurer une vraie communication de conquête et de développement : un bénévole de l'Institution sera toujours le meilleur pour attirer, pour susciter l'adhésion, pour recevoir, pour assurer la qualité et la pertinence du produit « Un jour aux courses ».

Le maillon fort.

A ce titre, le bénévolat n'est pas une pratique d'un autre temps. Il est l'épine dorsale de notre Institution, un des trois pieds sur lesquels elle repose, aux cotés des parieurs et des propriétaires.

Je ne crois pas du tout qu'il soit en voie de disparition même si, chronophage, il est parfois difficile à concilier avec une vie professionnelle et familiale. Dans la plupart de nos élections internes, les candidats ne manquent pas et c'est tant mieux. Il faut continuer à entretenir ce « feu sacré » qui nous anime, s'ouvrir sur l'extérieur pour recruter de nouveaux venus, intégrer dans nos équipes les amateurs comme ceux qui, à travers le Club des Gentlemen et des cavalières, ont également baigné dans cet esprit.

Le modèle si particulier des courses françaises, organisé depuis plus de 150 ans sous la direction des sociétés mères est le modèle gagnant dans le monde, qui permet le développement de l'activité sur le long terme. On sait que les sociétés mères réunissent les fonctions qui, dans la plupart des disciplines sportives, sont partagées entre ligue (les professionnels intéressés) et fédération (défense des amateurs et de l'image). C'est cette concentration qui nous a évité et évite encore les scandales à répétition des autres sports. C'est aussi ce qui permet, avec des commissaires qui forment le socle de la gouvernance des sociétés de courses, d'avoir non seulement des compétitions exemplaires et bénéficiant d'un arbitrage de très grande qualité, mais aussi de garantir au système une gestion générale affranchie des intérêts particuliers.

Ce n'est pas en tirant à vue sur un maillon fort de notre système qu'on pourrait défendre les propriétaires. Au contraire. Et comme j'ai eu l'occasion de l'écrire dans un précédent Grain de Sel, les courses sont certes un business, mais elles sont avant tout un loisir. Conservons cet esprit!

Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à associationpp@yahoo.fr